



## MEMENTO 2015-2016

### 1. Direction et Administration :

Adresse : **Établissement Sécheron**  
**Avenue de France 15**  
**1202 Genève**

Direction : **M. Jacques PASQUIER**, directeur [jacques.pasquier@edu.ge.ch](mailto:jacques.pasquier@edu.ge.ch)  
Administration : **Mme Isabelle REY**, secrétaire [isabelle.rey@edu.ge.ch](mailto:isabelle.rey@edu.ge.ch)  
jours de présence : **lundi, mardi et jeudi** : toute la journée  
**mercredi et vendredi** : matin

Téléphones : Salle-des-maîtres : 022.304.15.60/61 fax  
Administration/secrétariat : 022 304 15 72  
Direction : 022 304 15 68

### 2. Direction :

M. Jacques Pasquier est le Directeur de l'établissement. Sa mission consiste à mettre en oeuvre les conditions d'une formation des élèves efficace et équitable. Il est donc responsable du bon fonctionnement de son établissement tant au niveau des élèves que des enseignants. Il s'occupe de la gestion administrative et des relations avec tous les intervenants qui sont proches de l'école, en particulier les parents d'élèves.

### 3. Maîtresse adjointe : (MA)

La maîtresse référente, Mme Asma Kiamouche, fournit une prestation permanente en soutien au Directeur d'établissement pour des activités complémentaires liées à l'organisation de l'établissement. Elle est la personne de référence en l'absence du Directeur.

#### 4. Corps enseignant de l'établissement scolaire :

**Cycle élémentaire :** 1P/2P Mme Nadia Fakir-Abihilal  
 1P/2P Mme Audrey Paysac  
 1P/2P Mme Evelyne Kacarevic  
 1P/2P Mme Valériane Baertschi  
 1P/2P Mme Barbara Infante  
 3P Mme Nadia Mora  
 3P Mme Alexia Gilliéron  
 3P-4P Mme Julia Palkovic  
 4P Mme Sophie Schaller  
 4P Mme Anne A Porta Moëne  
 M. Salvatore Franchina

**Cycle moyen :** 5P Mme Magali Bard  
 5P Mme Sandra Barrillier  
 5P M. Sandro Belluscio  
 6P Mmes Michèle Righettoni et Odile Egger  
 6P Mmes Barbara Praz et Rachel Kolo Christophe  
 7P Mme Elodie Lavanchy  
 7P Mme Sophie Rüegg  
 7P Mme Ingrid Béguin  
 8P Mme Asma Kianouche  
 8P Mmes Nathalie Bonga et Anee-Yvonne Guiziou Pittet

#### Enseignantes chargées de soutien pédagogique : (ECSP)

Mme Katia Muster Yenni  
 Mme Floriane Stengel

Les enseignantes chargées de soutien pédagogique permettent d'augmenter les forces du corps enseignant de l'école auprès des élèves.

Elles sont détachées de la charge d'une classe pour :

- mettre en place les mesures d'accompagnement, au cours du premier trimestre, en collaboration avec la-le titulaire ;
- apporter du soutien aux élèves en difficultés d'apprentissage, une prise en charge hors de la classe par petits groupes ou une aide au sein de la classe ;
- participer au suivi collégial du parcours des élèves ;
- apporter une aide particulière aux élèves ne parlant pas ou peu le français (en complément à la classe d'accueil ;
- développer des pratiques de différenciation.

#### Classe d'accueil : (CA)

La titulaire de la classe d'accueil, Mme S. Ben Hamida Corpataux, est en charge des élèves allophones nouvellement arrivés. Son action vise à soutenir l'intégration des élèves migrants, scolarisés de la 4P à la 8P, en les accueillant à mi-temps durant la première année de leur scolarité à Genève.

Co-responsable avec le-la titulaire de classe de la scolarité de l'élève, l'enseignante de classe d'accueil évalue régulièrement les acquis de l'élève et réexamine le projet de l'élève en concertation avec les titulaires et le Directeur de l'établissement.

Les classes d'accueil sont constituées selon les besoins de la région.

**Maîtres de disciplines spéciales : (MDAS)**

Arts Visuels :	Mme Patricia Hofer
Éducation physique :	Mme Vania Brandenberger
Musique :	Mme Claudia Cohen Bezzera
Musique :	M. Claude Jordan

Les maîtres et maitresses spécialistes complètent l'enseignement dispensé par le-la titulaire de classe dans ces disciplines. Elles/Ils privilégient un climat dans lequel l'élève peut s'exprimer, matérialiser un projet et approcher divers univers.

L'établissement de Sécheron comprend également **2 groupes – classes de Montbrillant**, pour les enfants malentendants, dont les enseignants sont :

Mmes Monique Aubonney, Isaline Humbert Droz, Anna Mesli, Benedetta Vine, Mme Gabrielle Bernhard et M. Giovanni Palama.

Un certain nombre d'enfants malentendants sont intégrés dans les classes ordinaires quelques heures par semaine.

**5. Infirmière scolaire :**

Soumise au secret médical, Mme Sophie Gasser est à la disposition des élèves et de leurs parents. Elle est présente dans l'école le **mardi** tél. 022.304.15.65 - [sophie.gasser@etat.ge.ch](mailto:sophie.gasser@etat.ge.ch)  
Elle assure la prévention et la surveillance des maladies transmissibles et les risques d'épidémies. Elle veille à l'accueil et à la bonne intégration scolaire des enfants porteurs de maladies chroniques et/ou de handicap. Elle prend en charge les situations de maltraitance ou d'enfants en danger.

Une visite obligatoire est prévue pour les élèves de 2P pendant l'année scolaire, ainsi que pour les nouveaux élèves. Le but de cette visite est de créer un contact avec les parents, de parler ensemble de l'enfant, de son adaptation à la vie scolaire et d'aborder différents aspects de la santé, tels que l'alimentation, le sommeil, etc.

**6. Responsable du bâtiments scolaire : (RBS)**

M. Dimitri Fustier est le responsable du bâtiment scolaire. Il a pour mission d'entretenir l'établissement, propriété de la Ville de Genève dont il est l'employé.

**7. Activités hors temps scolaire :**

Restaurant scolaire :

L'accueil de midi s'adresse aux élèves de la 1P à la 8P qui restent à l'école entre la fin de la classe du matin et la reprise de l'après-midi. Les animateurs/trices parascolaires prennent en charge les enfants dès leur sortie de l'école, les accompagnent au restaurant scolaire, mangent avec eux et animent les parties récréatives, avant et après le repas.

**En cas d'absence, les parents doivent excuser leur enfant avant 9h00 au téléphone : 022.731.70.61.**

Activités surveillées :

L'accueil de l'après-midi s'adresse également aux élèves de la 1P à la 8P. Dès la sortie des classes, les enfants se rendent au point de rencontre du parascolaire reçoivent un goûter et s'adonnent à diverses activités.

**En cas d'absence, les parents doivent excuser leur enfant entre 7h00 et 15h45 au téléphone 086.079.909.51.64**

**M. Eric Branche : responsable secteur GIAP – 079.477.18.74**

Devoirs surveillés :

Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) aux devoirs surveillés, contactent le titulaire de classe.

Toutefois, les devoirs surveillés s'adressent aux élèves de la 3P à la 8P qui ont besoin d'un accompagnement pour dépasser leurs difficultés et se mobiliser autour de leurs apprentissages. Des enseignant-es apportent une aide aux devoirs à ces élèves, le lundi, le mardi et le jeudi entre 16h00 et 17h00.

Le principe des devoirs surveillés offrant un lieu calme est dépendant des locaux à disposition ainsi que des possibilités d'encadrement.

## 8. Conseil d'établissement :

Espace d'information, de consultation, de proposition et de délibération. Il réunit les principaux acteurs impliqués dans la vie de l'établissement.

Présidence	M. Jacques PASQUIER, directeur de l'établissement
Représentantes des enseignants	Mme Asma KIAMOUCHE – Mme Michèle RIGHETTONI Mme Odile EGGER – Mme Anne-Yvonne GUIZIOU PITTET
Représentants des parents	Mme Alexandra ALBANESI - Mme Valérie JUTZET
Représentants de la Ville de Genève	Mme Valérie GUILLEMAT (UAC) M. David CHEVROLET
Responsable du bâtiment	M. Dimitri FUSTIER (RBS)
Invité permanent	M. Eric BRANCHE (responsable secteur GIAP)

Les sujets abordés visent à renforcer les relations entre l'établissement et son environnement (parents, Ville de Genève, quartier, etc.). Les ordres du jour et comptes-rendus des trois séances annuelles sont affichés dans les vitrines à l'entrée du bâtiment et visibles sur le site <http://icp.ge.ch/ep/etidep>

Adresse e-mail : [cepsecheron@gmail.com](mailto:cepsecheron@gmail.com)

## 9. Association de parents d'élèves : (APEPS)

L'APEPS est un groupe de parents désireux d'établir et d'organiser une collaboration active entre les familles et l'école. En cas d'intérêt, vous pouvez prendre contact avec les personnes de référence ci-dessous :

Mme Nicoleta HÖHN

[nicoleta.hohn@bluewin.ch](mailto:nicoleta.hohn@bluewin.ch)

Mme Stéphanie ARRONDEAU

[family.arrondeau@bluewin.ch](mailto:family.arrondeau@bluewin.ch)

APEPS

[secheron.apeps@gmail.com](mailto:secheron.apeps@gmail.com)

## 10. Office médico pédagogique (OMP) :

Ce service regroupe des psychologues, des logopédistes et des psychomotriciennes. Lors de difficultés constatées à l'école, l'enseignant-e peut conseiller aux parents de recourir à l'aide de ce service pour une consultation.

**Consultation des Pâquis : rue de Lausanne 63 - Téléphone : 022.388.96.00**

## 11. ARA :

L'ARA vous assure des appuis individuels ou en petits groupes, donnés par des répétiteurs motivés, encore étudiants :

Adresse : 5 boulevard des Philosophes – 1205 Genève

Téléphone : 022.809.60.60 – Fax : 022.809.60.68

e mail : [ara@ararep.ch](mailto:ara@ararep.ch) – Web : [www.arap.ch](http://www.arap.ch)

## 12. Charte de l'école :

Une charte et des règles de vie ont été mises en place il y a quelques années déjà. Elles ont été retravaillées et repensées, dans le cadre du projet d'établissement.

Ces règles favorisent le respect d'autrui, l'application des règles de prudence et de sécurité, ainsi que le respect du matériel scolaire et du bâtiment.

## 13. Informations générales :

Les enfants ont l'autorisation de venir en trottinettes, à condition toutefois que celles-ci soient pliables et que les enfants soient capables de s'en charger pour les déplacements à l'intérieur de l'école.

**Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès au bâtiment est réservé aux élèves et au personnel de l'établissement** (Directive institutionnelle).

Dès novembre 2014, les parents des élèves de 1P et 2P ne sont plus autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à sa classe, à moins d'un motif valable justifié. (Directive institutionnelle)

**Les téléphones portables sont interdits** (Directive institutionnelle). En cas d'absolue nécessité pour un élève de pouvoir communiquer durant la pause de midi et/ou dès 16h, le téléphone devra impérativement être fermé et rangé durant les heures scolaires. En cas de non respect de cette règle, le téléphone sera confisqué et remis à la direction d'établissement qui prendra contact avec les parents pour sa restitution.

### « En cas d'accident :

*Les élèves bénéficient d'une assurance accident scolaire **complémentaire** à votre Assurance maladie/accident obligatoire (Lamal). Cette assurance ne prend en charge que les frais qui ne sont pas couverts par votre assurance. Les élèves sont assurés à titre complémentaire pour les accidents qui surviendraient à l'école et sur le chemin de l'école.*

Les formalités à suivre en cas d'accident pour vos enfants sont les suivantes :

1. **Auprès de l'école** : déclarer l'accident immédiatement à la maîtresse de classe.

2. **Auprès de la caisse-maladie de votre enfant** : faire les mêmes démarches que pour un cas de maladie (demande d'une feuille et remise des factures) pour la prise en charge du cas.

3. Lorsque vous aurez reçu le **décompte final des prestations de votre caisse-maladie**, vous voudrez bien en adresser une copie à :

## ALLIANZ ASSURANCES

Avenue du Bouchet 2

Case postale 40

1211 Genève 28

Téléphone 058 358 22 22

pour obtenir le paiement de ces prestations.

**Effets personnels :**

*Les effets personnels des élèves (vêtements, sac, appareil électronique, etc.) ne font l'objet d'aucune couverture d'assurance par l'Etat et donc d'aucun remboursement.*

**Domage causés par des élèves :**

*L'Etat n'assure pas les élèves. En cas de dégât commis par un-des élèves identifié-s, la prise en charge relève de la responsabilité des parents et répondants légaux ou de leur assurance responsabilité civile. »*

**14. Calendrier des vacances scolaires :**

Jeûne genevois	:	jeudi 10 septembre 2015
Vacances d'automne	:	du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2015
Vacances de Noël et Nouvel An	:	du jeudi 24 décembre 2014 au vendredi 08 janvier 2016
Vacances de février	:	du lundi 15 février au vendredi 19 février 2016
Vacances de Pâques	:	du jeudi 24 mars au vendredi 01 avril 2016
Ascension	:	jeudi 05 mai 2016
Pentecôte	:	lundi 16 mai 2016
Vacances d'été	:	du lundi 04 juillet au vendredi 26 août 2016

**15. Périodes de vacances :**

Compte tenu de la répartition harmonieuse des vacances dans l'année scolaire, il ne sera accordé de congé supplémentaire qu'**exceptionnellement**, pour des raisons d'ordre professionnel attestées par un certificat de l'employeur **pour une durée maximale d'une semaine**.

**L'année scolaire se terminera le vendredi 1er juillet 2016 pour tous les élèves de 1P à 8P.**

**16. Dates importantes :**Remise des carnets

Premier trimestre : les carnets seront remis le 25 novembre 2014 dès la 3P  
entre le 1er novembre et le 06 décembre 2014 pour les 1P/2P

Deuxième trimestre : les carnets seront remis le 10 mars 2015

Troisième trimestre : les carnets seront remis le 12 juin 2015 pour les 8P  
(afin de permettre leur inscription au Cycle d'Orientation)  
et le 19 juin 2015 pour les autres degrés.

**Nous vous rappelons que seuls les enseignants sont autorisés à inscrire des observations dans le bulletin scolaire et sur les évaluations.**

### **Epreuves cantonales**

Les épreuves cantonales se dérouleront entre le et le **pour les classes de 4P, 6P et 8P**. Elles ont la même valeur que les autres évaluations passées en classe dans le calcul de la moyenne de l'élève, mais sont un très bon indicateur pour les analyses du fonctionnement de notre institution. **Elles ne peuvent pas être passées à un autre moment, et ne sont donc pas "rattrapées" par les élèves qui seraient absents** (Directive 01A-19).

<b>Dates en 2015</b>	<b>4P</b>	<b>6P</b>	<b>8P</b>
Mercredi 20 mai			Français
Jeudi 21 mai			Français
Mercredi 27 mai			Mathématiques
Jeudi 28 mai		Français	Mathématiques
Vendredi 29 mai		Français	Allemand
Lundi 1er juin	Français	Mathématiques	
Mardi 2 juin	Français	Mathématiques	
Jeudi 4 juin	Mathématiques	Allemand	
Vendredi 5 juin	Mathématiques		

Le présent document se trouve sur le site internet ETIDEP (<http://icp.ge.ch/ep/etidep>) rubrique « Etablissement Sécheron ». Vous y trouverez également le calendrier des manifestations culturelles et sportives scolaires 2014-15.